



## École Régionale du Premier Degré

2 rue du Wickenfeld BP 80032  
67026 Strasbourg Cedex

Tel 03 88 39 46 21  
Fax 03 88 79 49 16

ce.0670462n@ac-strasbourg.fr



## ACCUEIL

L'ERP est un internat scolaire qui accueille des enfants âgés de 6 à 15 ans.

Leur admission se fait sur entretien du chef d'établissement avec les responsables légaux et/ou les travailleurs sociaux en charge de mesures d'AED ou d'AEMO; le chef d'établissement décide ou non d'accueillir au regard des situations qui lui auront été présentées. Les enfants sont accueillis dans le cadre d'un projet éducatif assorti d'une période d'essai.

L'ERP n'a pas pour vocation à accueillir les enfants souffrant de troubles avérés lourds et graves du comportement.

L'ERP n'est ni un ITEP ni une MECS, mais un internat scolaire de semaine à caractère social.

L'établissement constitue un cadre structurant et rassurant. L'internat représente un appui important pour la réussite scolaire et l'intégration sociale. Il permet un apprentissage des règles de vie collective. C'est un lieu de vie favorisant les apprentissages scolaires par la mise en place de moments clés (études, clubs, activités éducatives...).

## NOUS TROUVER



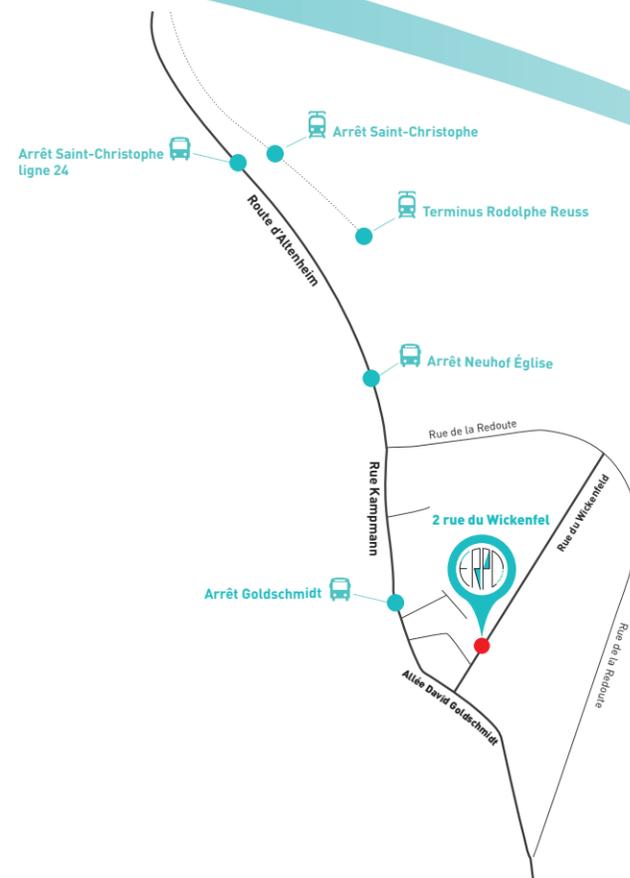
**Tram ligne C** arrêt St Christophe, puis Bus ligne 24, direction Colombes ou Stéphanie. Si direction Stéphanie, arrêt Église, marcher 10 min environ puis 5<sup>e</sup> à gauche. Si Colombes arrêt Goldschmidt, marcher 5 min puis 3<sup>e</sup> à gauche.



**Bus ligne 24** direction Neuhof église, si direction Stéphanie, arrêt église. Si direction Colombes, arrêt Goldschmidt.



**Sortie autoroute A35 Baggersee**, direction Neuhof, suivre les panneaux directionnels « ERP », rue Kampmann, allée David Goldschmidt.



## École Régionale du Premier Degré

# HISTORIQUE

À sa création en 1962, l'École Nationale du Premier Degré (ENPD) avait pour vocation initiale d'accueillir les enfants dont les parents exerçaient des professions non sédentaires, en particulier les enfants de bateliers et forains. L'admission a été ensuite élargie aux enfants de parents isolés ou en difficulté passagère.

La loi de décentralisation de 1982 en a fait un **ERPD** avec statut d'EPL (Etablissement Public Local d'Enseignement), le plaçant sous la tutelle de la Région Alsace.

À l'origine dispensé dans l'établissement, l'enseignement a été externalisé en 2007 dans les écoles et collège du secteur.



# NOS MISSIONS

Proposer des conditions éducatives propices à l'entrée dans les apprentissages, prévenir les difficultés d'apprentissage et de socialisation.

Constituer un cadre structurant et rassurant. L'internat représente un appui important pour la réussite scolaire et l'intégration sociale. C'est un lieu de vie.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les enfants sont pris en charge par des enseignants du premier degré (professeurs des écoles) dont la plupart sont spécialisés (titulaires du CAAPSAIS ou du CAPA-SH).

Ces enseignants éducateurs, encadrés par un enseignant éducateur principal pour l'organisation pédagogique, mettent en œuvre le suivi scolaire et pédagogique des enfants dont ils sont référents.

Un projet pédagogique est mis en place permettant à tous les enfants de progresser à leur rythme, de reprendre confiance, de retrouver une estime de soi.

**L'ERPD** étant un EPLE, seuls les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge des familles. Il est possible, au regard du revenu fiscal de la famille, d'obtenir une participation financière (sous forme d'exonération et/ou de fonds social).

## ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Elles se déroulent le soir, après les études, dans le cadre de clubs ainsi que le mercredi après midi.

Les activités du mercredi auxquelles il n'est pas possible de se soustraire permettent des découvertes culturelles, artistiques et sportives.

**Dominante culturelle et artistique:** musée, cinéma, théâtre, photographie, arts plastiques, pratique instrumentale etc.

**Dominante sportive:** natation, escalade, vélo, judo, karaté, football, tennis de table, patinage sur glace, basketball, etc.

Du dimanche soir 19h au vendredi 18h, la journée s'organise autour du lever 7h, des temps scolaires, des repas, des études et des activités de soirées.

**L'ERPD** est fermé les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.

Sont également présents outre le personnel administratif, technique, une infirmière, une psychologue et une assistante sociale.